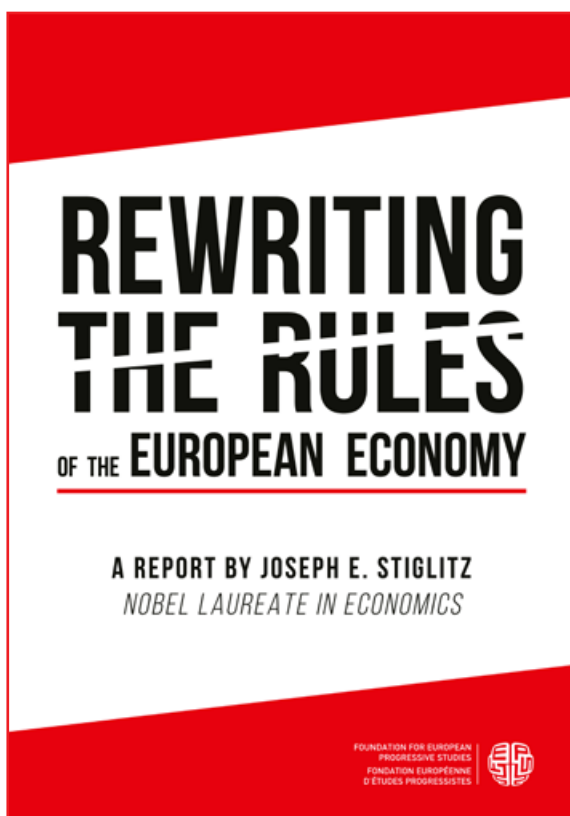


LA RÉFORME DE LA POLITIQUE FISCALE: UN COMBAT EUROPÉEN !

par Joseph Stiglitz, Margit Schratzenstaller et David Rinaldi



Rédigé par Joseph Stiglitz et une équipe de décideurs politiques et d'universitaires de haut vol issus de toute l'Europe, ce plan audacieux s'attaque au fondamentalisme doctrinaire du marché qui caractérise en grande partie les politiques économiques et sociales européennes depuis un quart de siècle. Il rejette explicitement la doctrine de l'austérité autour de laquelle s'est articulée la réponse de l'Union européenne à la crise financière de 2008 et à la récession, au profit d'une demande globale soutenue, d'une politique monétaire favorable à la croissance et d'investissements publics dans les infrastructures et les industries de demain.

Les gouvernements de droite en Italie et en Autriche, par exemple, avaient promis à leurs électeurs de diminuer les impôts, en omettant de préciser qu'une réduction des impôts telle qu'ils l'envisageaient entraînerait une répartition moins équitable de la pression fiscale au niveau national et une cristallisation des équilibres entre les pays de l'UE.

Cette question doit être prise très au sérieux, au vu de l'importance des recettes fiscales pour les pays d'Europe (en moyenne 35 % du PIB). Si elle est mal conçue, la politique fiscale peut nuire aux forces productives et être source d'inefficacité et de plus grandes inégalités. En revanche, des politiques fiscales judicieuses peuvent stimuler les investissements et favoriser un environnement durable, tout en décourageant les comportements nuisibles (tels que la spéculation, la pollution, ou encore le tabagisme). Les slogans simplistes en faveur d'une diminution des impôts éclipsent les véritables choix auxquels les pays européens sont confrontés en ce XXI^e siècle.

Pour qu'une économie soit performante et dynamique aujourd'hui, d'importants investissements publics sont essentiels

Dans plusieurs États membres, des partis ont fait campagne en affirmant ne pas vouloir de nouveaux impôts et souhaiter alléger la pression fiscale. Mais pour améliorer la fiscalité au niveau national, il convient d'aborder la question sous un angle européen. Il serait préférable de plaider pour une « fiscalité plus intelligente ». Il faut une stratégie qui présente, d'une part, une dimension nationale avec des impôts qui permettent de rendre l'économie plus sociale et respectueuse de l'environnement et, d'autre part, une dimension européenne, pour veiller à ce que la politique fiscale soit compatible avec un marché unique européen performant.

Fiscalité intelligente : rendre l'économie plus sociale et respectueuse de l'environnement
@JosephStiglitz,
Margit Schratzenstaller &
@Rinaldi_David



“

Dans un système partiellement intégré tel que l'UE, la liberté d'établissement se traduit par la possibilité pour les multinationales de déclarer leurs revenus là où le taux d'imposition est le plus avantageux.

”

non seulement dans les infrastructures, mais aussi dans la recherche fondamentale et la technologie (pour faire partie de l'économie mondiale de l'innovation), dans l'enseignement et la formation, dans un marché du travail dynamique (pour disposer d'une main-d'œuvre productive capable de s'adapter rapidement à l'évolution du marché), ainsi que dans la protection sociale (pour que personne ne soit laissé de côté).

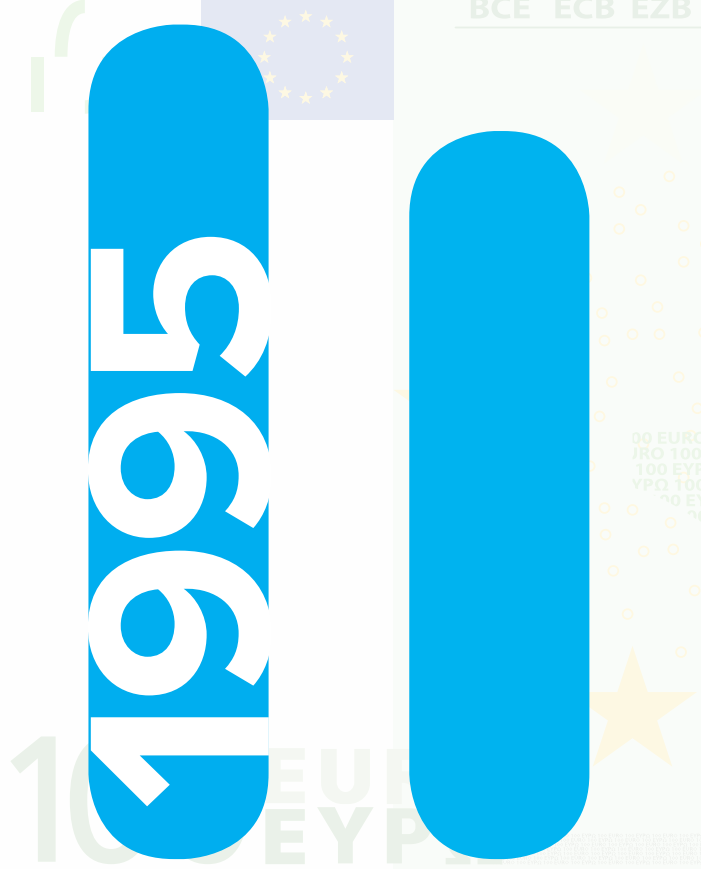
Avec un peu de vision et d'ambition, les dirigeants des pays de l'UE pourraient faire campagne pour une refonte du régime fiscal en faveur d'une « fiscalité plus intelligente », et donc d'impôts plus efficaces et équitables tant au niveau national qu'euro-péen. Il faudrait pour ce faire pallier certaines des défaillances de l'intégration économique européenne dans la sphère fiscale. Il convient également d'abandonner les schibboleths qui ont défini la politique fiscale de ces trente dernières années.

Nous plaidons par exemple pour une réforme du système fiscal axée sur la durabilité, de sorte à encourager les investissements dans l'économie verte et circulaire, ainsi que dans les initiatives économes en énergie et en ressources.

Les taux maximums d'impôts sur le revenu et d'imposition des sociétés ont graduellement baissé dans l'UE. Entre 1995 et 2018, le taux maximum moyen d'imposition sur le revenu dans les 28 États membres de l'UE a chuté d'environ 8 %, pour atteindre 39 %. La diminution du taux d'imposition des sociétés est encore plus impressionnante, avec un taux moyen dans l'UE passant de 35 % au milieu des années 1990 à 22 % aujourd'hui.

L'une des raisons principales de cette réduction de l'imposition des sociétés est liée à la réticence qu'ont les dirigeants européens à traiter la question de la fiscalité au niveau de l'UE. Les États membres de l'Union continuent de rivaliser avec leurs voisins en abaissant leur taux, de sorte à élargir leur assiette fiscale, au lieu d'user de méthodes communautaires pour veiller à ce que les entreprises paient leur juste part d'impôts. Dans ce système partiellement intégré, la liberté d'établissement à travers l'Europe se traduit par la possibilité pour les entreprises multinationales de déclarer leurs impôts dans le pays le plus avantageux – celui qui présente le taux d'imposition le plus bas ou avec lequel il est possible de négocier les meilleurs accords (comme l'a fait Apple avec l'Irlande). Cette situation porte clairement

Entre 1995 et 2018, les taux d'imposition maximum moyens les plus élevés dans les 28 États membres de l'UE ont diminué d'environ 8%, pour atteindre 39%.



préjudice aux petites et moyennes entreprises. La concurrence fiscale affaiblit l'Europe et son économie, et pourtant, rares sont ceux qui semblent disposés à l'éliminer, ou même l'atténuer.

Si les gouvernements européens souhaitent véritablement alléger la pression fiscale qui pèse sur leur population et leurs entreprises, ils doivent avant tout exiger des réformes au niveau de l'UE. Les entreprises en Autriche sont soumises à un taux d'imposition légal de 25 %, alors que dans le pays voisin, la Hongrie, ce taux est de 9 %. C'est l'Irlande, avec son taux d'imposition légal des sociétés de 12,5% permettant aux multinationales de ne payer en réalité que maximum 4 % d'impôts, qui illustre le mieux ce problème. En 2014, Apple n'a payé que 0,005 % d'impôts sur ses recettes déclarées en Irlande – et une grande partie de ces bénéfices auraient dû être déclarés ailleurs en Europe, notamment en Italie et en Autriche. Mais l'Irlande n'est pas la seule: le Luxembourg est lui aussi un paradis fiscal pour les entreprises: des

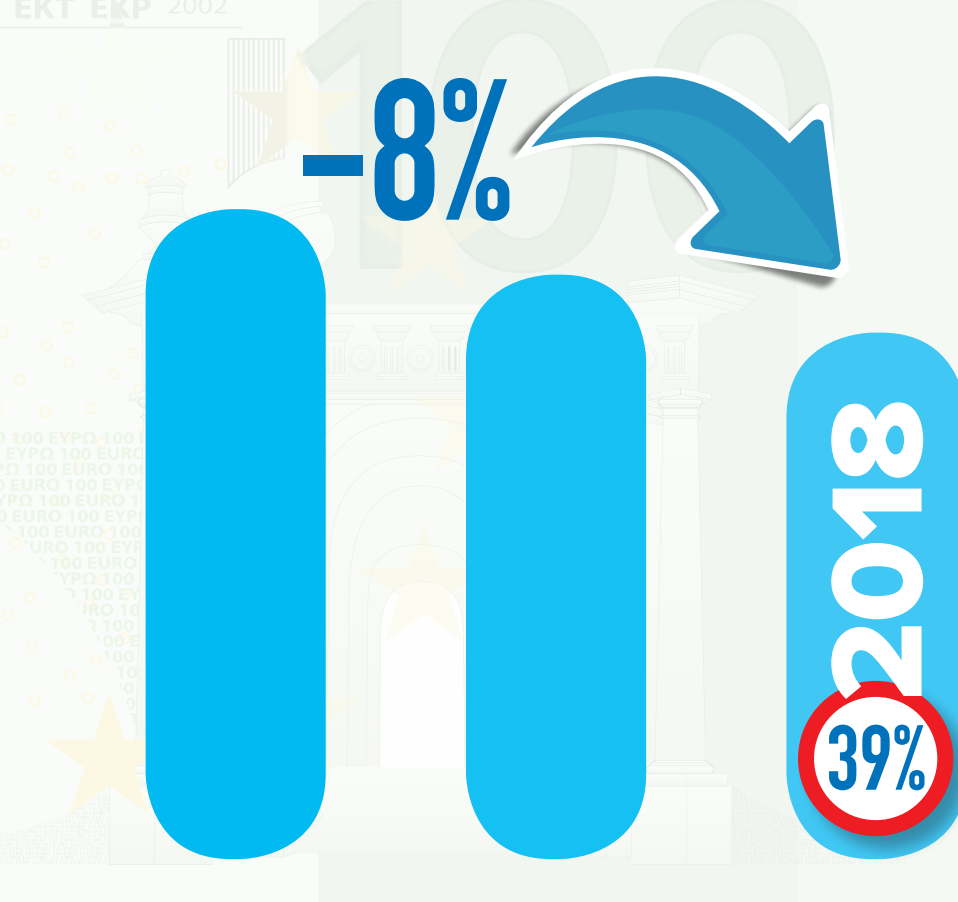
revenus y sont transférés, sous la forme, par exemple, de royalties liées à des droits de propriété intellectuelle, pour ensuite être taxés à un taux inférieur à 6 %. D'après une étude réalisée par le Service de recherche du Parlement européen, en moyenne dans l'UE entre 2009 et 2013, le transfert des bénéfices a généré un manque à gagner de plus de 70 milliards d'euros chaque année. Pourquoi devrions-nous accepter de telles distorsions, de telles inégalités au sein du marché intérieur de l'UE ?

Il n'est pas nécessaire d'harmoniser complètement les taux d'imposition des sociétés pour s'attaquer à ces problèmes. Les pays de l'UE pourraient s'accorder sur une fourchette de taux qui laisserait une certaine liberté aux États membres, ou ils pourraient par exemple introduire un taux d'imposition des sociétés minimum de 20 %. Il s'agirait là d'une démarche prévoyante. Au lieu de se faire concurrence pour attirer les entreprises, les pays européens pourraient et devraient unir leurs forces pour veiller à ce

que les impôts sur les bénéfices des multinationales soient dûment collectés, d'autant plus que des investissements substantiels sont aujourd'hui indispensables pour aborder la transition numérique et écologique.

L'initiative de l'OCDE sur le transfert de bénéfices, bien qu'il s'agisse d'un pas dans la bonne direction, ne va pas assez loin. Le moment est venu de finaliser les initiatives européennes communes que la Commission européenne prépare depuis un certain temps déjà contre le transfert de bénéfices. En particulier, l'UE devrait introduire une base d'imposition harmonisée pour les sociétés, assortie d'une formule de répartition, ainsi qu'un régime de déclaration pays par pays pour les multinationales.

Il serait également intéressant, tant au niveau national qu'europpéen, de se pencher sur les plus-values générées grâce à l'augmentation de la valeur des actifs. Dans pratiquement tous les pays de l'UE, ces plus-values sont moins imposées que



le travail. En moyenne, les revenus d'intérêts sont taxés à un taux relativement bas, à savoir 23 %. Dans plusieurs pays (Belgique, Chypre, Croatie, Luxembourg et Slovaquie), certaines plus-values sont exonérées d'impôts. Étant donné que les plus-values constituent une source de revenus plus importante pour les riches, ce traitement

fiscal favorable nuit à la progressivité globale de l'imposition des revenus et crée des distorsions entre les pays de l'UE en matière d'allocation des investissements.

Alors que les structures du pouvoir de cette nouvelle législature se mettent en place, il est important que les représentants

nationaux comprennent qu'une grande part de ce qu'ils peuvent faire pour leur pays dans le domaine fiscal doit se faire au niveau européen. Et pas nécessairement à Bruxelles, mais plutôt à La Haye, à Luxembourg-Ville, à Dublin et à La Valette.



> **AUTEUR**
Joseph Stiglitz prix Nobel d'économie



> **AUTEUR**
Margit Schratzenstaller directrice adjointe de l'Institut autrichien de recherche en économie (WIFO)



> **AUTEUR**
David Rinaldi conseiller senior en politique économique à la Fondation européenne d'études progressistes (FEPS) et professeur à l'Institut d'études européennes de l'Université libre de Bruxelles.